

Débat public Calais Port 2015

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

Cahier d'acteurs n°13



Communauté d'agglomération
du Calaisis - Cap Calaisis
76 Bd Gambetta
BP 21 - 62101 Calais cedex
Tél : 03 21 19 55 00 - Fax : 03 21 19 55 09
www.agglo-calaisis.fr

Contribution de la Communauté d'agglomération Cap Calaisis Terre d'Opale

Une opportunité d'aménagement et de développement du territoire

Historiquement, le Calaisis s'est construit autour du port de Calais. Il est à l'origine de son développement actuel. Son extension est donc considérée de prime abord comme une "excellente nouvelle". Elle doit être une formidable opportunité d'aménagement et de développement du territoire.

Une nouvelle connexion ville-port

Ce projet sera l'occasion de repenser les relations entre le territoire calaisien et le monde portuaire. Les liaisons entre le port et la ville sont aujourd'hui inadéquates, conduisant "naturellement" le voyageur à éviter le territoire. La réalisation du port 2015 sera l'occasion idéale pour repenser ces liens, pour reconnecter l'ouvrage à son territoire d'accueil, qu'il s'agisse des secteurs urbains ou des secteurs d'activités économiques.

Cette "couture" est déjà une réalité puisque dans les différentes réflexions d'aménagement du territoire (SCoT, PDU, projet front maritime...) Port 2015 est considéré comme une réalité.

Une opportunité de développement

"Calais Port 2015" se situe au cœur des grands projets d'aménagement et de développement du territoire calaisien :

➤ Au plan logistique : avec une relation entre Calais Port 2015 et les zones d'activités économiques du territoire (zone des dunes, Turquerie...) franchement affirmée, le territoire disposera d'un outil économique multimodal adapté aux préconisations du "Grenelle de l'environnement".

➤ Au plan ferroviaire, la gare de triage positionnée au sud du projet trouvera un nouveau souffle à la jonction du nouveau port et de la ligne Calais-Dunkerque rénovée.



Desserte ferroviaire et autoroutière du port de Calais.

➤ Le projet d'excellence territoriale, piloté par l'Agglomération, développera en "résonnance" urbaine avec le nouveau port un pôle habitat-tourisme-loisirs sur le front maritime de Calais. Un projet de liaison douce en site propre entre la gare TGV, le Tunnel, la ville et le port fait partie intégrante du projet.

➤ Une plaine de loisirs et un golf à l'Ouest du littoral de l'agglomération viendront compléter l'aménagement du front maritime du Calais.

Ce projet est aussi l'occasion de mener une réflexion sur l'évolution et l'optimisation des activités portuaires "traditionnelles" (fret, vrac, réparation navale, pêche, plaisance...) et des activités qui s'y déroulent (stockage automobile, auto-école...).

Un nouveau domaine public portuaire

En termes d'emprise territoriale, le projet est intéressant par sa faible consommation de terrain (emprise gagnée sur la mer) et par un "rendement" exceptionnel de la surface portuaire par rapport au service rendu : le projet Port

2015 représente à peine en superficie l'aire de retournement du Port Ouest de Dunkerque (bassin de l'Atlantique) !

Les disponibilités créées dans "l'ancien" port permettront de redévelopper ces activités et de modifier l'affectation de certaines zones en devenir de fonction urbaine (bassin Ouest, bassin Carnot...); certains quais pourront être

le théâtre de projets urbains qui réconcilieront la ville avec la mer...

Ainsi un nouveau Domaine public portuaire sera redéfini, la gestion de ces grands espaces portuaires parfois délaissés sera attachée à un gestionnaire clairement identifié.

Cap Calaisis Terre d'Opale : un territoire de projets

Créée le 1^{er} janvier 2001, la Communauté d'agglomération Cap Calaisis est une "jeune" agglomération, elle rassemble cinq communes : Calais, Marck, Sangatte-Blériot, Coquelles et Coulogne, pour une population de 100.000 habitants.

Les compétences de l'agglomération s'exercent dans le développement économique, la promotion touristique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat et la politique de la ville, l'environnement et le cadre

de vie, l'animation sportive, la vie culturelle et le développement de l'audiovisuel.

Trois grands objectifs prioritaires ont été fixés par les élus :

- > **Le développement économique et la création d'emplois,**
- > **L'affirmation touristique du territoire,**
- > **L'intégration de la dimension européenne dans la stratégie de développement.**

On peut citer quelques dossiers importants développés autour de ces trois objectifs :

- > La création d'une agence de promotion économique et un projet d'agence d'urbanisme,
- > La construction d'un nouveau pôle santé (hôpital, école d'infirmière...),
- > Le projet d'un pôle habitat / tourisme / loisirs sur le front maritime (Projet excellence territoriale),
- > Le projet d'un transport en commun en site propre reliant les grands pôles d'attractivité du territoire,
- > L'achat et la viabilisation de terrains afin d'y accueillir des activités économiques,
- > L'accompagnement du projet Calais Port 2015 (aménagement du territoire, logistique...).

Ce cahier d'acteur est une contribution pour mettre en avant la cohérence qu'il peut y avoir entre le territoire et le projet. Il indique comment Calais Port 2015 peut être un nouvel élan pour le Calais. Il analyse, enfin, les impacts majeurs de ce projet en termes économiques, sociaux et environnementaux et l'implication nécessaire de la Communauté d'agglomération dans ces grands dossiers.



L'Hôpital de Calais et le pôle santé en construction.



L'entreprise de transport et logistique Norbert Dentressangle est en cours d'implantation dans la zone TransMarck.



La reconquête de plusieurs dizaines d'hectares de terrains portuaires offre une formidable opportunité d'aménagement urbain port/ville.

Le développement économique stimulé

Avec plus de 40 millions de tonnes de marchandises, le port de Calais est au 1^{er} rang des ports marchands (hors vrac liquides et solides). C'est aussi le 1^{er} port français de voyageurs et le second au niveau mondial.

Une dimension supplémentaire

Le projet Calais Port 2015 apporte une dimension supplémentaire à l'action déjà entreprise par le Calaisis. Les conditions de développement tant des fonctions transports (services aux entreprises, sûreté sécurité) que des fonctions logistiques (marchandises traitées en entrepôt) sont remarquables :

- > hinterland profond (opportunités de dessertes continentales (est et ouest européen),
- > complémentarité et diversité des infrastructures (portuaires, ferroviaires et autoroutières),
- > disponibilité foncière et accessibilité ferroviaire et autoroutière,
- > optimisation des flux (une part du trafic retour avec des poids lourds peu chargés, redéfinition des chaînes logistiques).

Développement et innovation

Le territoire s'engage dans des démarches de développement et d'innovation auxquelles participe le projet Calais Port 2015 :

- > De la massification des flux à la multi-modalité (offre intégrée de transport et complémentarité des infrastructures notamment ferroviaires en modernisation et extension),
- > Vers une fluidité et une flexibilité accrue,
- > Affirmation d'une expertise dans le domaine sûreté / sécurité,
- > Des ressources humaines et compétences remarquables et remarquables : plus de 20 000 emplois directs et indirects dans le domaine transport/logistique.

Plate-forme logistique

L'aménagement de plateformes logistiques (208 ha en phase opérationnelle, site Transmarck/Turquerie et redéploiement de zones et d'infrastructures existantes : faisceau ferroviaire des Dunes) représente **un potentiel de 400.000 m² d'entrepôts et plus de 2.200 emplois directs**.

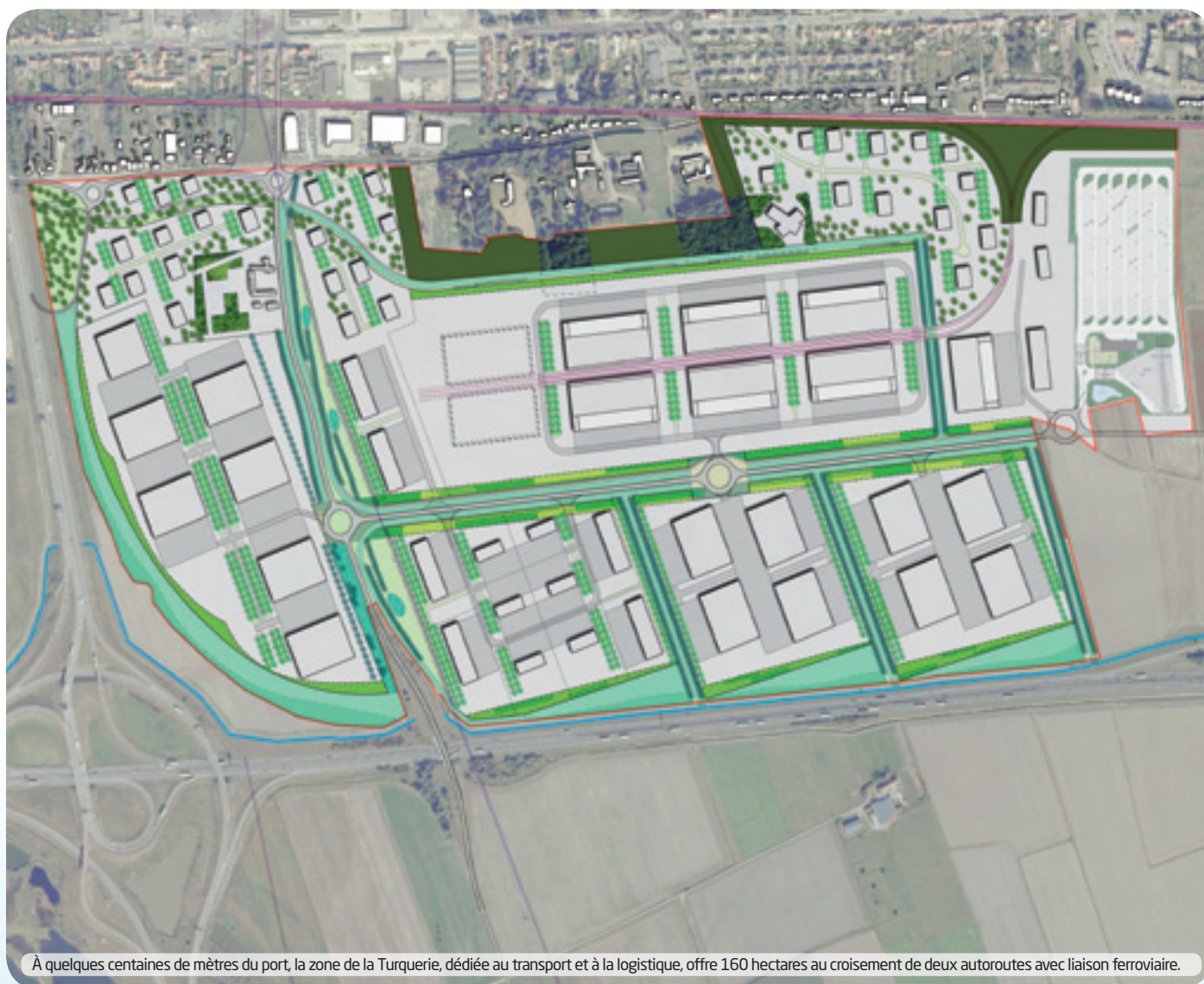
Le territoire inscrit ce développement à l'échelle de l'ensemble de la côte d'Opale : la stratégie fret ferroviaire et la rénovation des grandes in-

frastructures littorales (exemple de la voie ferrée Calais Dunkerque) assureront demain une desserte plus performante et plus cohérente pour les grands utilisateurs que sont Calais Port 2015, le groupe Eurotunnel ainsi que le grand port maritime de Dunkerque.

L'industrie occupe une place importante dans l'économie du Calaisis. Le projet économique du territoire est marqué par l'accompagnement des activités industrielles existantes et

la consolidation de l'emploi (contribution à leur mutation et à leur pérennisation).

Mais les initiatives de redéploiement de certains secteurs, de nouveau positionnement productif, de valorisation de changements technologiques et sociaux contemporains doivent s'appuyer sur les atouts du territoire (accessibilité maritime, accessibilité aérienne, présence d'eau, etc.).



Création d'emplois

Ce projet présente l'opportunité de création d'emplois sur le territoire et de montée en puissance de l'offre technique et économique des entreprises : recrutement de public du territoire,

mise en place de stratégie d'insertion et de formation, au travers de forums ou de groupement d'affaires... L'Agglomération se mobilisera complètement

sur cette opportunité : les filières identifiées sont notamment celles du génie civil et du BTP.

Le chantier du XXI^e siècle

La mémoire du Calaisis garde le chantier du tunnel sous la Manche comme une exceptionnelle opportunité. Il a été le chantier du XX^e siècle pour notre région (création d'emplois, d'activités, fréquentation touristique...). Le chantier "Calais Port 2015" en sera celui du XXI^e siècle...

Le tourisme industriel ou entrepreneurial est un outil de communication important ; les espaces et les lieux remarquables constituent un élément fort de l'attractivité d'un territoire en ce qu'ils témoignent de la dynamique et de sa capacité à innover.

Calais Port 2015 par son ampleur en période de chantier et de fonctionnement, participera à la dynamique touristique voulue par les élus de l'agglomération : réaliser de l'événementiel de qualité pour améliorer l'attractivité du territoire (Blériot 2009, le Channel, expo Arthus Bertrand...).



Le port, la plage et le ballet des ferries, sur fond de grand site national du Cap Blanc Nez offrent une scène magnifique aux grands événements touristiques (ici centenaire de la traversée de la Manche par Blériot).



Le territoire s'inscrit dans le développement durable

Cap Calaisis a inscrit sa démarche dans le cadre du développement durable. Dès lors l'Agglomération est attentive, pour chaque projet, aux dimensions sociales, économiques et environnementales.

Un impact étudié

Le projet Calais Port 2015 et ses développements associés modifieront le milieu naturel littoral à l'Est de Calais : incidence sur le trait de côte, sur la faune et la flore. L'étude d'impact à réaliser permettra d'en mesurer les conséquences, de proposer des solutions, d'apporter des compensations. Actuellement fort isolé dans son fonctionnement et son entretien, le secteur Est du littoral de l'Agglomération pourra être mis en valeur dans des usages de nature et de loisirs.

Une énergie renouvelée

Afin de développer un projet soucieux de l'environnement, il sera opportun de réfléchir à l'utilisation d'énergies renouvelables, d'éco matériaux. L'hypothèse d'implantation d'éco

liennes sur les nouvelles infrastructures portuaires est à envisager. Cette démarche est déjà émergente dans le projet qui propose une implantation nécessitant pratiquement aucune importation ou exportation de matériaux de talutage ou de dragage.

Une vitrine pour les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Plusieurs acteurs majeurs du territoire, dont l'université, sont déjà positionnés dans les technologies avancées en matière de TIC. Dans cet esprit, le projet Calais Port 2015, en s'inscrivant dans une dynamique novatrice où les hautes technologies seront mises à contribution et en devenant une "vitrine technologique" des ports nouveaux du XXI^e siècle, sera le fleuron de tout un territoire dans sa volonté forte de se positionner entre autre sur le développement numérique. Nous parlons de Calais hub logistique, pourquoi pas faire du territoire un hub technologique ?

Un assainissement revisité

Ce projet Calais Port 2015 permettra de revisiter complètement le système d'assainissement du port ferry de Calais dans le cadre de la législation en vigueur pour les installations portuaires mais aussi pour les navires à quai.

Au regard de la compétence assainissement de l'Agglomération et dans le cadre de l'étude (aménagement, assainissement) réalisée par l'Agglomération sur le secteur des dunes jouxtant la zone de projet, le traitement des eaux usées sur le nouveau secteur pourrait être dirigé vers la station Monod (secteur Calais Est).

Que ce soit donc pour le traitement des eaux usées des navires mais aussi pour réduire leurs pollutions atmosphériques, l'Agglomération souhaite que les meilleures solutions soient étudiées et mises en oeuvre pour préserver l'environnement maritime.

Une affirmation touristique renforcée

Pour que l'ensemble de ce nouvel outil reste ouvert à tous les modes de déplacement, **il est souhaitable de maintenir et même de revitaliser le transport passager sans véhicule (piéton, cycliste...)** en affirmant clairement que les infrastructures mises en place le permettront et en proposant des cheminements adaptés et directs entre le

port et le centre ville (itinéraire d'embarquement et de débarquement, fléchage entre le port et la ville).

Le schéma de développement touristique de la Communauté préconise d'ailleurs une forte amélioration de la signalétique sur le Calaisis pour valoriser les différents sites attractifs de l'agglomération.

Les collectivités seront attentives à cette question des déplacements : la commune de Calais, au travers du SITAC, engage une

réflexion sur un service de bateau/bus. La Communauté d'agglomération souhaite mailler par un transport en commun efficace l'ensemble des pôles d'activités importants du territoire : à ce titre une étude va être engagée pour réfléchir à la création d'une ligne de transport en commun en site propre reliant la gare TGV de Frethun, Cité Europe, le centre ville de Calais, le front de mer et Calais Port 2015.



La requalification des terrains portuaires autour du port de plaisance permet de repenser les modes de liaisons urbaines et interurbaines jusque la gare TGV internationale de Calais/Frethun.

Une logique d'intermodalité pour maîtriser les flux

Le Calaisis doit saisir l'opportunité qui lui est offerte de valoriser la présence de tous les modes de transport existant sur son territoire et de les inscrire dans les grands axes du Grenelle de l'environnement.

Pour les liaisons douces, l'agglomération s'inscrit dans le projet Véloroute et voies vertes de la région Nord-Pas de Calais et dans le Schéma directeur des aménagements cyclables du département du Pas de Calais.

En termes de transport, de flux, la Communauté souhaite développer des zones d'intermodalité sur son territoire (pôle logistique Turquerie, pôle économique de l'aéroport, port fluvial de Coulogne...). "Calais Port 2015" s'inscrit dans cette logique dès lors que chacune des thématiques des flux trouvera sa place dans le projet.

Des flux routiers maîtrisés

Le Plan de déplacements urbains (PDU) de l'Agglomération est en cours d'évaluation, pour une mise en révision. Les premières constatations présentent un PDU résolument tourné vers la question du développement des transports collectifs. Son bilan est moins affirmé sur les autres thématiques (modes doux, stationnement, multi modalité...).

Dans un contexte d'augmentation prévisible des mobilités, tant pour les personnes que pour les marchandises, le Port 2015, en augmentant l'offre et en rationalisant les flux, constituera un élément important de fluidification et de sécurisation des mouvements.

Cette sécurisation permettra de limiter les dysfonctionnements ponctuels du réseau routier et d'envisager plus sereinement son évolution dont la qualité et la densité constituent un atout pour le territoire.

En termes de tourisme, les flux sortant du port et s'orientant vers l'Est par le système autoroutier ne disposent directement d'aucun équipement mettant en valeur les richesses du territoire : le projet Calais Port 2015 doit être l'occasion de développer ce type d'équipement qui pourrait ressembler dans l'esprit à la "halte de Baie de Somme" sur l'autoroute A16 à proximité d'Abbeville.

Des flux ferrés améliorés

Les projets de modernisation de la voie ferrée Calais-Dunkerque et d'électrification des voies sur le Boulonnais, inscrits au contrat de plan Etat Région, amélioreront les flux entrant et sortant du Calais ; ils permettront l'évolution et le maillage de la desserte ferroviaire vers l'est et le sud de l'Europe. L'Agglomération, consciente de ces opportunités, pilote le projet d'aménagement d'une grande zone logistique (la Turquie) qui sera relié à ce réseau grâce à un embranchement ferré.

Le principe de la desserte ferroviaire du nouveau port : prolongation et amélioration du réseau existant (traversant la ville) ou nouvelle desserte par l'Est reste à arbitrer en fonction des simulations des nouveaux trafics. L'Agglomération souhaite dans l'hypothèse du maintien de la desserte existante, que l'emprise d'une desserte Est soit inscrite dans les documents d'urbanisme pour préserver l'avenir du développement du port. En tout état de cause, le projet retenu doit être bouclé financièrement et apparaître dans le budget du document.

Avec un réseau ferré rénové, la présence de la grande gare de triage à proximité des nouvelles installations portuaires et de la zone économique des Dunes, le territoire disposera d'un superbe outil pour développer une plateforme de ferroutage au contact du réseau routier.

Des flux maritimes pluridirectionnels

Les évolutions projetées dans le port voisin de Douvres sont conduites en cohérence et complémentarité avec le projet calaisien.

Elles devront elles aussi être accompagnées de la modernisation des infrastructures ferroviaires et autoroutières qui desservent le port. Pour que le trafic portuaire ne soit pas exclusivement "géré" par le trafic de Douvres, l'Agglomération souhaite que d'autres destinations portuaires soient envisagées : possibilité d'autres liaisons et à long terme escales pour bateaux de croisière.

La mise en place de trafics à niche spécifique (éoliennes, matériel ferroviaire, câble, transport de pondéreux...) permettra de palier les risques de cette mono fonctionnalité.

Un système fluvial préservé pour l'avenir

Les difficultés techniques d'un maillage entre le système fluvial existant et Calais Port 2015 interdisent toute connexion directe (pression urbaine, coûts disproportionnés...). L'agglomération souhaite garder le système existant pour préserver la navigabilité du Canal de Calais et y conforter des activités touristiques et de loisirs : Calais porte d'entrée du tourisme fluvial pour les britanniques, mise en place de bateaux/bus, pratique de l'aviron et du canoë-kayak...

Pour la question du transport des pondéreux des carrières de Marquise vers le bassin parisien, deux propositions peuvent être faites :

- > Amélioration de la structure de chargement existant à Coulogne et mise au gabarit (800T) du barreau Coulogne-Watten

- > Mise en place d'une desserte directe par bateau de type fluviomaritime (gabarit de 1.500 T à 3.000 T) prenant la mer à Calais et remontant la Seine au Havre pour livrer directement les pondéreux en Ile de France.



La liaison port/port fluvial canal de Calais est également un atout à intégrer à la réflexion globale sur l'aménagement du port et ses liaisons avec la ville.

Un aéroport face au Détroit

L'Agglomération dispose d'un superbe équipement aéroportuaire : l'aéroport de Calais/Dunkerque, elle souhaite le maintenir et l'inscrire dans un projet économique viable. Cap Calais en relation avec les CCI de Calais et Dunkerque et la Communauté urbaine de Dunkerque, pilote donc pour le moment une étude de prospective quant à l'avenir de l'aéroport tout en respectant les contraintes environnementales.

Une complémentarité entre les deux projets permettra à chacun de mieux se développer (pérennisation du pilotage, mise en place d'un pôle sécurité du Détroit...), elle sera visible dès l'engagement des travaux comme lors de la construction du tunnel où la fréquentation a été extrêmement importante...



Une cohérence territoire / projet

L'amélioration importante des infrastructures portuaires que propose Calais Port 2015 optimisera les trafics tout en étant source de développement, d'innovation pour le territoire calaisien. Le Calaisien ne regardera plus passer (via Calais...) mais sera un acteur incontournable de ce grand projet.

Au regard de la gestion du futur port la place donnée à l'Agglomération dans sa gouvernance devra permettre d'animer et de faire fonctionner par la suite un équipement ouvert sur le territoire calaisien.

La décentralisation a marqué fortement les dernières décennies en reportant localement

des compétences et donc des financements ; à ce titre l'Agglomération sera extrêmement vigilante quant au fonctionnement des installations portuaires et à leur entretien. Il en va de même afin que les arbitrages de fonctionnement et de financement puissent se faire en toute équité au sein d'une conférence portuaire qu'il s'agit de mettre en place rapidement.

Une stratégie de déclassement d'une partie du Domaine public portuaire doit être réfléchie et programmée dans ce cadre pour éviter de créer des zones de déshérence.

La complémentarité d'Eurotunnel et de Calais

Port 2015 est souvent évoquée dans le dossier : il serait intéressant de prévoir un "espace de discussion" entre ces deux entités (gestion de crise, sécurité...).

Fort de ces affirmations, de ces questions et des réponses qui seront apportées au cours de la réalisation de Calais Port 2015, la Communauté d'agglomération Cap Calais souhaite que ce projet devienne le nouvel élan du territoire pour les années à venir, qu'il fédère les énergies et qu'il soit source de richesses partagées dans une vraie démarche de développement durable.

Conclusion

Sur le fond, au travers de la voix de tous ses élus communautaires, la Communauté d'agglomération Cap Calais exprime un avis extrêmement favorable au projet "Calais Port 2015".

L'avenir du Calaisien se fera avec Calais Port 2015 et les opportunités qui en découlent :

> Des espaces portuaires libérés qui permettront le redéploiement de la ville centre en harmonie avec "son" port,

> Des zones de développement (portuaires et d'agglomération) connectées et multimodales,

> Un projet qui sera source d'emplois et de richesse pour le territoire calaisien.

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées, rédigées par des personnes ou groupes de personnes. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

Pour tout contact

Commission particulière
du débat public Calais Port 2015

24 place d'Armes - 62100 Calais

Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99

contact@debatpublic-calais-port2015.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

www.debatpublic-calais-port2015.org